

Actif net du portefeuille : 191,66 M€
Valeur liquidative de la part : 104,510 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

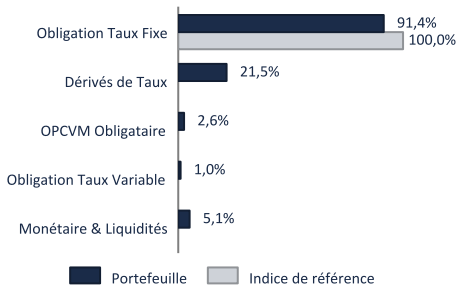
Fonds obligataire investi principalement en titres de créances et obligations de la zone euro, selon une gestion active reposant sur trois critères principaux : maturité, notation, rendement.

PERFORMANCES PASSES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

*Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La date de première VL du fonds est le 29 mai 2024.
La devise de référence est l'euro (EUR).*

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

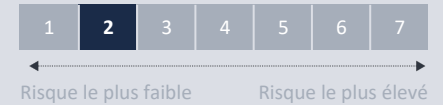
Valeurs	Poids
OAT 0.5% 05/29 OAT	13,96%
BTPS 4.1% 02/29 5Y	10,49%
SPAIN 3.5% 05/29	7,79%
OBL 2.1% 04/29 189	6,39%
OAT 0.75% 11/28 OAT	6,14%

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/05/2024

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : FR001400ORD8

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)

100% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 3-5 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,55%

Coûts de transaction : 0,32%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

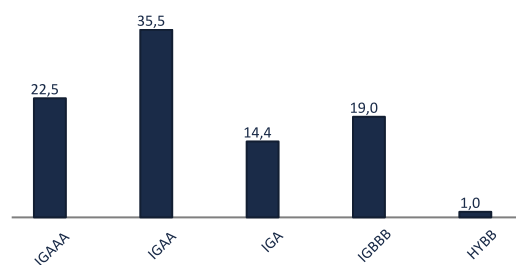
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

SENSIBILITÉ

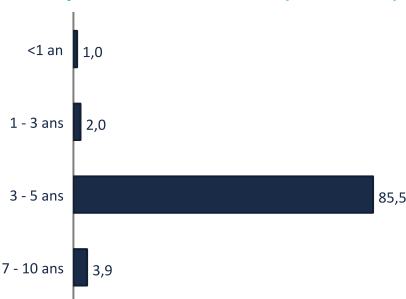
	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2024
Portefeuille	4,65	4,19	4,42
Indice de référence	3,73	3,77	3,72

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

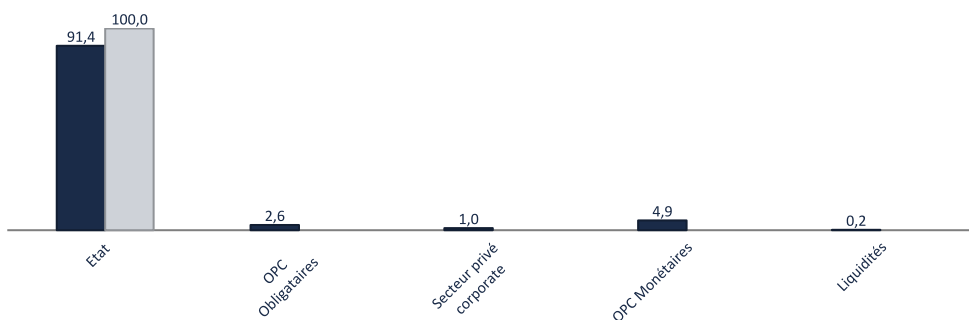
Répartition par notation long terme (en % d'actif)



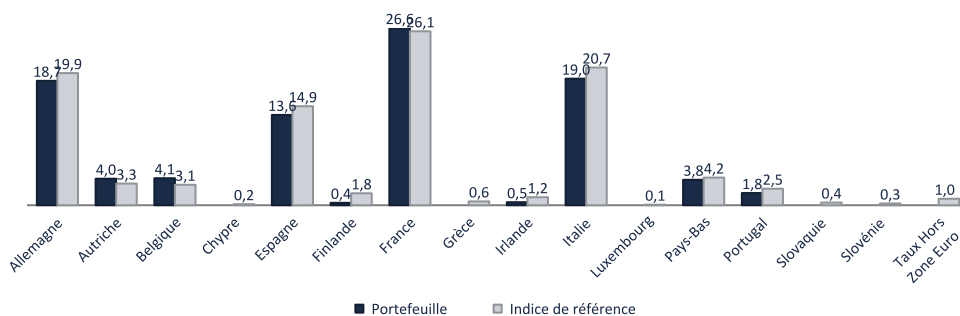
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Le début du mois de mars a été marqué par la mise en application effective de droits de douane par les États-Unis. Cette décision a instauré une incertitude durable, affectant la confiance des consommateurs. La Fed a opté pour le statu quo en maintenant ses taux inchangés, bien que ses prévisions de croissance aient été revues à la baisse et celles d'inflation à la hausse. Cet environnement a entraîné un recul des actifs américains, notamment le dollar (-3,2 %), le S&P 500 (-5,8 %). Ces sorties de capitaux ont profité à la Chine, qui intensifie sa course à l'intelligence artificielle, et à l'Europe, qui a annoncé un vaste plan de relance.

L'Europe, sous l'impulsion d'un programme budgétaire ambitieux, a mieux résisté. L'Allemagne a adopté un plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour les infrastructures et une réforme du frein à l'endettement. La Commission européenne a également annoncé un plan de 800 milliards d'euros pour la défense. Ces mesures ont favorisé la hausse de l'euro (+4,3 % face au dollar) et une remontée des taux souverains allemands (+34 pb). Les marchés boursiers européens ont affiché une meilleure performance que les marchés américains, notamment le secteur de la défense (+7,6 %).

En Chine, la bourse a progressé légèrement, portée par les avancées en intelligence artificielle. Toutefois, les investisseurs restent prudents dans l'attente de mesures gouvernementales.

Le mot du gérant

Le mois de mars est marqué par une nette hausse des taux européens. Ainsi le 10 ans allemand progresse de 30 bps à 2,70%. Ce mouvement découle de l'annonce par l'Allemagne d'un plan d'investissement de 500 Mdseuros sur 12 ans, en partie orienté vers des dépenses militaires, et qui va donc soutenir la croissance en Europe. Le taux 10 ans US ne progresse que de 5 bps réduisant le spread US-ALL à 150 bps. A noter le spread français qui passe sous les 70 bps. Nous avons augmenté l'exposition en sensibilité des portefeuilles à 130%. Les annonces de tarifs douaniers américains sur l'auto, pièces détachées incluses, ont ensuite amené de la volatilité sur le Crédit. Dans l'univers IG, l'écartement reste limité, de 3 à 7pbs selon les secteurs, le marché retenant les taux absolus offerts élevés et les bilans assainis. Logiquement les subordonnées financières s'écartent davantage (+15pbs), mais restent protégées par leur portage supérieur. Un écartement supplémentaire serait selon nous une opportunité pour renforcer la poche.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,23	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	98,58%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.